Elections Législatives du 18 Novembre 1962

1re Circonscription

Citoyennes et Citoyens,

De 1956 à 1958 j'avais lutté contre l'instabilité ministérielle et pour la rénovation de nos institutions.

De 1958 à 1962 j'ai constamment réclamé l'application de la constitution adoptée en 1958. Pas de retour aux crises d'autrefois. Mais regroupement des démocrates pour résister à l'évolution vers le pouvoir personnel et pour préparer une majorité capable de former la base d'un gouvernement de législature.

La grande majorité des Français désire certainement que ses représentants ne soient pas des « robots », et qu'ils contrôlent réellement un gouvernement responsable. Plus de secteurs « réservés » sur lesquels de temps en temps le peuple est consulté par le moyen de questions-pièges.

***

A propos du problème majeur qui se posait en 1958, on ne peut que souligner que la fin de la guerre d'Algérie et l'indépendance de ce pays ne devaient pas s'accompagner du massacre de 100.000 musulmans pro-français et du lamentable exode de 800.000 Européens. Quelle excuse donnera-t-on à cela ?

***

Quant à la politique économique et financière, elle sacrifie l'agriculture, et les régions de France les moins naturellement favorisées.

Les investissements d'Etat dans l'équipement agricole ne seront en 1963, 1964 et 1965 que de 25 % supérieurs à ceux de 1961 (ce qui est compensé par la hausse des produits industriels).

Par exemple il n'y aura :
aucun crédit d'Etat pour la voirie rurale,
aucune augmentation des subventions pour l'habitat rural.

A ce rythme de crédits, il faudra, après l'achèvement de l'électrification des écarts, encore au moins 10 années pour les renforcements dans le Gers. Et 25 à 30 ans pour réaliser l'alimentation d'eau potable dans l'ensemble du Département, tandis que le prix de revient de l'eau demeurera entre 200 et 300 anciens francs le mètre cube.

L'assurance-maladie des exploitants demeure trop onéreuse (franchise) ainsi que les cotisations sociales agricoles.

Les problèmes spéciaux à la viticulture (quantum, prestation d'alcool vinique, arrachage des plants destinés seulement à fournir la consommation familiale) n'ont pas été résolus.

Quant au soutien des prix agricoles, les décrets du 18 septembre 1957 qui tendaient à les indexer par rapport aux prix industriels ont été abrogés, et rien n'est venu les remplacer. La loi d'orientation agricole se borne à indiquer que les prix agricoles devront être déterminés par décrets de manière à garantir aux agriculteurs un pouvoir d'achat au moins égal à celui de 1958 !... alors que le revenu national a considérablement augmenté depuis 1958.

Il faut de nouveau tendre à harmoniser les prix industriels et les prix agricoles.

Enfin il n'y a toujours aucun système d'assurances contre les calamités agricoles.

On est donc bien loin de la « parité sociale » réclamée par les agriculteurs et que nous voulons réaliser en accord avec les organisations syndicales agricoles, y compris celles de jeunes.

Rien n'a été fait par l'Etat pour favoriser l'apport d'industries nouvelles ou l'expansion des industries existantes dans notre région qui n'est toujours pas classée « Zone spéciale d'action rurale ». Et pratiquement rien non plus pour le développement du tourisme...

Le petit et moyen commerce, malgré les services qu'ils rendent, n'ont pas été défendus contre les entreprises à tendance monopolistique. On attend toujours une simplification fiscale.

Les crédits pour l'Education nationale et l'équipement sportif sont très insuffisants. Dans notre seul département il faudrait au moins 7 ans pour réaliser le strict minimum en matière de constructions scolaires de tous les degrés d'enseignement.

La règle du « rapport constant » est méconnue au détriment des pensionnés de guerre et le minimum vital pour les personnes âgées demeure très inférieur aux minima déterminés par la commission Laroque.

Cette mauvaise politique économique et sociale que nous entendons redresser est dans une large mesure la contrepartie d'une politique générale trop onéreuse pour notre budget périlleuse pour notre sécurité et que nous avons constamment combattue.

La « force de frappe » purement française, est en effet à la fois militairement illusoire, et financièrement ruineuse.

Elle n'est nécessaire que pour soutenir une politique étrangère qui espère à tort pouvoir se passer du bouclier nucléaire américain, et qui refuse l'unification politique de l'Europe Occidentale.

⁂

Or seule l'Europe politiquement unie pourrait assurer la prospérité et la sécurité des peuples qui la composent. L'élection d'une Assemblée Européenne au suffrage universel doit en être le premier stade.

Notons enfin des abus dans les crédits de subvention incontrôlés que la France accorde aux pays dits « sous-développés ». Si nous admettons ces crédits dans leur principe, il n' y a pas de raison que la France leur consacre un pourcentage du revenu national supérieur à celui qu'y consacrent les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, voire l'U.R.S.S.

⁂

C'est en vain que se déchaîne la propagande unilatérale d'une radio et d'une télévision auxquelles nous voulons donner un statut un statut qui en assure désormais l'impartialité. De même que nous voulons garantir l'indépendance des tribunaux et l'impartialité de l'Administration contre tout esprit partisan.

Pour réformer sur tous ces points la politique actuelle, les quatre formations démocratiques: socialistes, radicaux, indépendants, M.R.P., se sont engagés à agir en étroite union dans la prochaine Assemblée et ont signé un programme commun d'action.

Ne tenant aucun compte, comme par le passé, des querelles de personne et des vieux sectarismes, c'est cette union que je m'engage à soutenir de toutes mes forces, si vous me faites une troisième fois confiance.

Tout comme je me consacrerai entièrement à la défense et au progrès d'un département qui m'est si cher !

L'union des démocrates est la dernière chance de la démocratie.

Vive la République !

Vive la France !

Patrice BROCAS

Député sortant,
Conseiller Général du canton de Samatan,
Maire de la ville d'Auch,
Maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Candidat Républicain Radical-Socialiste et d'Union démocratique

REMPLAÇANT EVENTUEL :

André BEAUDRAN

Conseiller Général,
Maire de Mirande.

IMP. BOUQUET - AUCH (GERS)